

saient Charles d'Anjou, a été composé vers l'an 1314 ; il y avait donc quarante ans à peine que saint Thomas était mort.

Il est vrai que l'accusation de Dante n'est pas explicite ; mais elle n'en est que plus cruelle. Il est aisé de remarquer qu'il met le meurtre de saint Thomas sur la même ligne que le meurtre de Conradin ; il a l'air de dire : Voyez, le second crime est aussi éclatant que le premier. Voici ses paroles :

Charles vint en Italie, et, par expiation,
Il fit une victime de Conradin ; puis,
Toujours par expiation, il rejeta Thomas dans le ciel.

(C. XX.)

Mais il y a un autre témoignage plus ancien encore que celui du poète, c'est celui de l'historien Villani. Villani dit expressément que saint Thomas mourut à Fossa-Nova, empoisonné par ordre de Charles d'Anjou, qui craignait que le Pape ne le fît cardinal. C'est là une version particulière à Villani. L'opinion commune des historiens de saint Thomas, même des contemporains, par exemple Tolomeo da Lucca, religieux de son Ordre, qui avait été son confesseur, est que Charles d'Anjou l'a fait ou l'a laissé empoisonner, parce qu'il craignait défavorable de sa part au Concile de Lyon et au près du Pape Grégoire X. Cette opinion est confirmée par les plus anciens commentateurs de Dante.

La version la plus constante est celle-ci. Saint Thomas ayant affirmé au roi qu'il dirait la vérité au Pape et au Concile sur les affaires de Naples, le roi entra dans une grande colère. Il savait le crédit qu'avait saint Thomas dans l'Eglise, il vit s'évanouir ses rêves d'ambitions ; il crut que le Pape le déposerait comme Frédéric, et que jamais il ne pourrait reconquérir Constantinople. Les courtisans, témoins de sa colère, prirent des dispositions pour faire accepter à l'illustre voyageur des confitures empoisonnées qu'ils ajoutèrent à ses provisions.

Aucune preuve n'est venue contredire cette version. Il n'y a pas eu de quoi porter un jugement définitif, aussi l'Eglise s'en est-elle abstenue.